

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE**  
**SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**  
**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -**  
**Semaine du 13 au 19 septembre 2019**

Tunisie :

- *M. Kaïs Saïed et M. Nabil Karoui sont arrivés en tête du premier tour de l'élection présidentielle tunisienne qui s'est tenue dimanche 15 septembre 2019.*
- *Une délégation du Groupe d'action financière (GAFI) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) a effectué une visite de deux jours en Tunisie les 16 et 17 septembre 2019 dans le cadre d'une réflexion menée sur un retrait de la Tunisie de sa liste des pays « sous surveillance ».*
- *L'Agence Française de Développement (AFD) a lancé un nouvel outil de modélisation afin d'évaluer l'impact des changements climatiques sur l'économie tunisienne.*
- *L'Agence Française de Développement (AFD) a signé le 19 septembre 2019 une convention de financement de 6 M EUR avec le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (MDICI) qui permettra l'aménagement de la gare centrale de la Place de Barcelone de Tunis.*
- *Le partenariat « compact with Africa Reforms@Tunisia » a été lancé jeudi 19 septembre 2019 à Tunis.*

Libye :

- *Le 17 septembre 2019, l'Autorité de contrôle administratif (ACA) a rejeté l'acquisition de la part américaine de Marathon Oil par Total.*
- *Le 19 septembre 2019, la Compagnie pétrolière nationale (NOC) de Tripoli a condamné la tentative de division de Brega Petroleum Marketing Company et prévient du risque de partition de la Libye.*

**TUNISIE**

- *M. Kaïs Saïed et M. Nabil Karoui sont arrivés en tête du premier tour de l'élection présidentielle tunisienne qui s'est tenue dimanche 15 septembre 2019.*

Le premier tour de l'élection présidentielle tunisienne s'est tenu le 15 septembre 2019. L'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) a annoncé mardi 17 septembre 2019 les résultats officiels préliminaires [lors d'une conférence de presse](#). Au cours de cette conférence, le président de l'ISIE, M. Nabil Baffoun, a annoncé que le taux de participation était limité à 48,98% (contre 62,91% au premier tour de la dernière élection présidentielle en 2014). Le candidat arrivé en tête avec 18,4% des voix exprimées est M. Kaïs Saïed, professeur de droit, conservateur, sans parti ni structure, revendiquant le fait d'avoir pour principal projet l'élaboration d'une réforme constitutionnelle prônant une démocratie décentralisée et participative (son rôle étant selon lui de mettre à disposition des tunisiens des moyens leur permettant « d'indiquer ce qu'ils souhaitent à ceux qui les gouvernent »). [Selon les estimations des résultats du vote établies par Sigma Conseil en sortie des urnes](#), M. Saïed a bénéficié notamment du vote des jeunes (37% des 18 à 25 ans), ainsi que des électeurs qui ont fait des études supérieures (24,7% des électeurs de cette catégorie). De plus, il a attiré une majorité de ceux qui n'avaient pas voté aux élections législatives de 2014 : sa base électorale provient à 32,9% des abstentionnistes du scrutin de 2014, et à 13,3% de nouveaux inscrits sur les listes électorales. En outre, 20,6% et 15% de son électoral avaient voté respectivement pour le parti Nidaa Tounes (créé par l'ancien Président de la République tunisienne M. Béji Caïd Essebsi) et pour le parti islamiste Ennahdha aux élections législatives de 2014. Le candidat classé en deuxième position est M. Nabil Karoui, avec 15,58% des voix. Candidat du parti Qalb Tounes (au cœur de la Tunisie), l'homme d'affaires et fondateur de Nessma TV (une des principales chaînes privées tunisiennes), est actuellement en détention provisoire depuis le 23 août 2019 pour suspicion de « blanchiment d'argent » et d'« évasion fiscale ». Son programme repose prioritairement sur la lutte contre la pauvreté. Il propose la mise en place, dans les 90 premiers jours de son mandat, d'un Pacte national contre la pauvreté visant à subvenir aux besoins des plus démunis (nourriture, transport, logement et santé). Selon Sigma Conseil, M. Karoui est très populaire parmi les moins éduqués : 40,8% des électeurs qui ne sont pas allés à l'école et 29,1% de ceux qui se sont arrêtés à l'école primaire ont voté pour lui. Il a également rallié à sa cause les plus âgés : 25,4% des électeurs de plus de 60 ans ont voté pour lui. Encore plus que pour M. Saïed, sa base électorale provient notamment de ceux qui ont voté aux élections législatives de 2014 pour Nidaa Tounes (42,7% des électeurs de M. Karoui) et pour Ennahdha (14,5%). Cela témoigne, parmi les électeurs, d'un rejet massif de la classe politique qui était au pouvoir entre 2014 et 2019. Parmi celle-ci, la famille dite « moderniste » n'a obtenu que 10,7% (M. Abdelkrim Zbidi, en 4<sup>ème</sup> position) et 7,38% (M. Youssef Chahed, en 5<sup>ème</sup> position) des voix, tandis que les islamistes « modérés » de Ennahdha n'ont bénéficié que de 12,9% des voix (M. Abdelfattah Mourou, en 3<sup>ème</sup> position). Les élections législatives se dérouleront le 6 octobre prochain. La date du second tour de la présidentielle n'est pas encore déterminée. Il pourrait s'agir du 6 octobre 2019 ou plus probablement du 13 octobre 2019, compte tenu des recours intentés par plusieurs candidats du 1<sup>er</sup> tour. Malgré sa détention, M. Nabil Karoui est autorisé à participer au second tour des élections présidentielles. Toutefois, le juge d'instruction en charge de son dossier a refusé, jeudi 19 septembre 2019, la demande de libération présentée par son comité de défense, déclarant que cette décision n'était pas de son ressort.

- *Une délégation du Groupe d'action financière (GAFI) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) a effectué une visite de deux jours en Tunisie les 16 et 17 septembre 2019 dans le cadre d'une réflexion menée sur un retrait de la Tunisie de sa liste des pays « sous surveillance ».*

Une équipe d'experts du Groupe d'action financière (GAFI) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) a effectué, les 16 et 17 septembre 2019, une visite « on site » en Tunisie. Il s'agissait de s'assurer i/ que le plan d'action de 40 recommandations en matière de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent (LFT/BA) était bien finalisé, mais aussi ii/ de l'engagement des autorités tunisiennes à poursuivre ces réformes. Lors de cette visite, l'équipe du GAFI a notamment assisté à une réunion présidée par le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (qui est aussi le président de la Commission tunisienne des analyses financières - CTAF), M. Marouane El Abassi, en présence également de hauts responsables de l'Etat tunisien (parmi lesquels le ministre de la justice, M. Mohamed Karim El Jamoussi, le ministre des finances M. Ridha Chalghoum, le ministre conseiller auprès du Chef du gouvernement chargé de la Réforme fiscale et le secrétaire général de la CTAF). A la suite de cette réunion, la délégation du GAFI a rencontré des représentants des ministères, des administrations et des autorités concernés par la surveillance des professions financières et non financières. Enfin, elle a échangé avec un certain nombre de professionnels et de spécialistes des banques, institutions financières, institutions d'assurance et professions non financières spécifiques. S'exprimant en marge du lancement de l'initiative du G20 « Compact with Africa » le 19 septembre 2019, le gouverneur de la BCT, M. El Abassi, a déclaré que « la visite de la délégation du GAFI s'est relativement bien passée, et la rencontre des responsables tunisiens avec ses membres était très positive ». Les éléments récoltés par la délégation du GAFI devraient leur permettre de statuer prochainement sur la question du retrait de la Tunisie de la liste

« grise » du GAFI relative aux pays sous surveillance. Ainsi, l'équipe d'experts élaborera son rapport final puis le soumettra au Groupe d'examen de la coopération internationale relevant du GAFI, avant de transférer ses conclusions à l'assemblée générale du GAFI, prévue du 13 au 18 octobre 2018 à Paris. Pour rappel, la Tunisie a été inscrite le 3 novembre 2017 sur la liste noire du GAFI recensant les pays à haut risque en termes de LFT/BA. Le 27 janvier 2018, le GAFI avait placé la Tunisie dans une autre liste de pays, « sous surveillance », compte tenu des efforts importants qu'elle avait entrepris dans ce domaine. Pour sortir de cette liste, le pays devait finaliser le plan d'action de 40 recommandations du GAFI en matière de LFT/BA.

- *L'Agence Française de Développement (AFD) a lancé un nouvel outil de modélisation afin d'évaluer l'impact des changements climatiques sur l'économie tunisienne.*

Mardi 17 septembre 2019, une convention de collaboration de recherche a été signée entre l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) et l'Agence Française de Développement (AFD) afin d'adapter un nouvel outil de modélisation aux caractéristiques de l'économie tunisienne. Cet outil, intitulé « *General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift* » (GEMMES) devrait servir à évaluer l'impact macroéconomique du changement climatique. Il est d'autant plus nécessaire en Tunisie que l'économie nationale pourrait subir les conséquences du changement climatique dans les années à venir (hausse des températures, rareté des pluies, hausse du niveau de la mer, augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes), notamment sur le plan des ressources hydrauliques et des écosystèmes agricoles. Le coordinateur du Comité sectoriel des changements climatiques au ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, M. Rafik Aini, avait déclaré à la presse en mai 2019, que selon plusieurs études, le changement climatique pourrait provoquer une baisse de 10% du PIB agricole en 2030.

- *L'Agence Française de Développement (AFD) a signé le 19 septembre 2019 une convention de financement de 6 M EUR avec le ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (MDICI) qui permettra l'aménagement de la gare centrale de la Place de Barcelone de Tunis.*

M. Gilles Chausse, directeur de l'AFD en Tunisie, et Mme Lamia Ben Mime, directrice du cabinet du ministre du MDICI, ont signé jeudi 19 septembre 2019 dans les locaux de la Société de transport de Tunis (TRANSTU), un accord de subvention de 6 M EUR en fonds délégués (Facilité d'Investissement pour le Voisinage - FIV) de l'Union européenne pour compléter le financement de l'aménagement du pôle d'échange de la place de Barcelone. Ce projet vise à développer un nœud de transports urbains dans la capitale tunisienne, notamment en vue de la mise en service à venir de deux lignes du réseau ferré rapide (RFR). Il est intégré dans un plan global de financement de 89,2 M EUR pour l'aménagement de la boucle centrale du métro léger de Tunis (0,65 M EUR sous forme de subvention et 75,8 M EUR de crédit de l'AFD ; 6,55 M EUR de l'Etat tunisien et la TRANSTU ; 6,2 M EUR en fonds délégués-FIV). La gare de la place de Barcelone a vocation à devenir un lieu d'interconnexion entre les différents modes de transport et les destinations du Grand Tunis afin de faciliter le transport pour 300 000 usagers quotidiens. Elle devrait aussi permettre de limiter le trafic routier dans le centre congestionné, en plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le projet est censé démarrer à la fin de l'année 2020, pour une entrée en exploitation en 2024. Pour rappel, l'utilisation du transport collectif en Tunisie a baissé de 60 % en 30 ans.

- *Le partenariat « compact with Africa Reforms@Tunisia » a été lancé jeudi 19 septembre 2019 à Tunis.*

Dans le cadre de l'initiative « Compact with Africa » (CwA), le groupe de la Banque Mondiale (BM), l'ambassade d'Allemagne à Tunis, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), la coopération Financière Allemande (KfW) et la chambre Tuniso-Allemande de l'industrie et du Commerce (AHK Tunisie), ont organisé un événement pour lancer le partenariat intitulé « *compact with Africa Reforms@Tunisia* ». Au terme de la cérémonie, Mme Olfa Chamari, chargée de mission au cabinet du ministre des finances et responsable de cette initiative, a officialisé le fait qu'un fonds fiduciaire représentant une valeur initiale de plus de 3 M USD était mis à la disposition de la Tunisie. Ce fonds est géré par la Banque Mondiale. Pour rappel, l'initiative CwA a été lancée en juin 2017 durant la présidence allemande du G20. Son objectif principal est d'améliorer les conditions de l'investissement domestique et extérieur des 11 pays d'Afrique concernés (dont la Tunisie). Pour cela, une matrice des politiques à mettre en œuvre a été définie en Tunisie, avec trois domaines d'intervention : (i) le cadre macro-économique (coordonné par le FMI), (ii) le cadre d'investissement (coordonné par la BM), (iii) le cadre de financement (coordonné par la Banque Africaine de Développement). La Tunisie est jusqu'ici pleinement engagée dans l'initiative CwA. Elle a notamment mis en place une *task force* multi-ministérielle pilotée par le ministère des finances, en lien avec le ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI).

## LIBYE

- *Le 17 septembre 2019, l'Autorité de contrôle administratif (ACA) a rejeté l'acquisition de la part américaine de Marathon Oil par Total.* [Dans un communiqué publié mardi 17 septembre 2019](#), l'Autorité de contrôle administratif (Administrative Control Authority - ACA) a appelé le Président du conseil présidentiel (PCP) à empêcher l'acquisition de la part américaine de Marathon Oil par la société française Total, au motif qu'« *elle mettrait en péril l'intérêt public et porterait préjudice à la destinée du peuple libyen* ». Elle a aussi exhorté le PCP à organiser une réunion d'urgence avec le Bureau de l'audit, l'Autorité de contrôle administratif, la National Oil Corporation (NOC) et la Banque centrale de Libye (CBL), afin de formuler des propositions appropriées sur ce sujet.

- *Le 19 septembre 2019, la Compagnie pétrolière nationale (NOC) de Tripoli a condamné la tentative de division de Brega Petroleum Marketing Company et prévient du risque de partition de la Libye.*

[Dans un communiqué publié jeudi 19 septembre 2019](#), la National Oil Corporation (NOC) condamne les tentatives de division de sa filiale Brega Petroleum Marketing Company (BPMC). En effet, depuis Benghazi, le conseil d'administration de BPMC a annoncé la séparation de BPMC de la NOC de Tripoli. M. Oussama Madi, un responsable de BPMC, a déclaré à la presse que la « séparation administrative » avait eu lieu à la suite de la décision de la NOC de restreindre les approvisionnements dans la région de l'est. La NOC de Tripoli rejette les fausses allégations selon lesquelles les approvisionnements en carburant de la région de l'Est sont insuffisants. Selon Reuters, les approvisionnements en kérosène destinés aux entrepôts des aéroports du centre et de l'est du pays étaient tombés à environ 5,25 millions de litres en août 2019. La NOC souhaiterait empêcher que ce carburant soit utilisé par l'armée nationale Libyenne (ANL).

Par ailleurs, l'installation d'un nouveau réservoir de 500 000 barils par la société Harouge Oil Company (filiale de la NOC) permet d'augmenter les capacités de stockage pétrolier du port de Ras Lanuf à son plus haut niveau depuis 2016. Cela évitera les fermetures forcées de champs pétroliers, en particulier en hiver, qui peuvent perturber les opérations du port. La société se prépare également à construire de nouveaux réservoirs et à remplacer ceux qui ont été endommagés lors d'opérations militaires en 2016.

Enfin, le président de la NOC, M. Mustafa Sanalla a demandé au gouvernement d'appliquer la résolution 642, adoptée le 24 octobre 2013, prévoyant une augmentation de 67% de la rémunération des travailleurs des secteurs du pétrole et du gaz. Les deux parties ont également discuté du statut du secteur pétrolier et gazier libyen, et notamment le fait que la NOC n'a reçu à ce stade que 58% de son budget approuvé pour 2019. M. Sanalla a souligné que la NOC avait besoin de l'intégralité de son budget pour accroître sa capacité, ce qui stimulerait la croissance nationale et permettrait à la Libye de faire face à la volatilité du marché mondial.